Cahier des charges logiciel choix stage

L'objectif d'un tel logiciel est de dématérialiser les procédures de choix de stages des externes en médecine se déroulant de manière annuelle en 4^{ème} année, puis bi-annuelle les suivantes (5^{ème} et 6^{ème} année); le tout lors d'une demi-journée en amphithéâtre où tous les étudiants sont convoqués et donnent leurs vœux tour à tour.

Un logiciel informatique permettrait de faire ces vœux à distance, d'éviter de déplacer les étudiants et l'administration, de mobiliser les amphithéâtres et enfin offrirait la possibilité d'une répartition des externes dans les différents services de façon plus calme et moins stressante à gérer pour le bureau des stages.

Le présent document détaille les procédures de choix pour la 4^{ème} année, les années suivantes étant un peu plus spécifiques, un éventuel choix informatisé viendra plus tard.

Répartition des étudiants en 4ème année

Les étudiants sont répartis en 2 demi-promo que l'on nommera A et B pour la suite du document. « n » étant le nombre total d'étudiants dans la promo, « n' » le nombre d'étudiants par demi promo (n' = n/2).

Chaque étudiant effectuera 2 pôles durant cette année, un sur chaque semestre ; il s'agit des pôles « spécialités médicales » et « tête-cou-membres ».

Nous détaillerons ici la procédure pour le groupe A ; elle est bien sûr strictement identique pour le groupe B (la seule différence réside dans l'ordre dans lequel l'étudiant réalisera ses pôles : A fera spécialités médicales au 1^{er} semestre et tête-cou-membres au 2^{ème} quand B commencera par tête-cou-membres avant de faire le pôle spécialités médicales au 2^{ème} semestre).

Choix de stage pôle spécialités médicales

- 1. Le nom d'un étudiant est tiré au sort au sein de A
- 2. A partir de ce nom, il s'agit de former 2 groupes « Aa » et « Ab » de taille égale, ayant comme effectif n'/2
- 3. « Aa » commencera par 3 mois de stage en <u>cardiologie</u>. Pour les 3 mois suivants, chaque étudiant présente ses choix hiérarchisés parmi <u>dermatologie</u>, <u>pneumologie</u> et <u>endocrinologie</u>. L'affectation dans ces différents services se fait à partir des choix hiérarchisés en suivant l'ordre alphabétique, le tout en fonction du nombre de places disponibles dans chaque service hospitalier.
- 4. « Ab » commencera par un stage de 3 mois dans l'un des services parmi <u>dermatologie</u>, <u>pneumologie</u> et <u>endocrinologie</u>; selon le même type de répartition que pour « Aa ». Puis ce groupe fera 3 mois en <u>cardiologie</u>.

Choix de stages pôle tête-cou-membres

- 1. Le groupe A est divisé en 3 groupes de taille égale : « a1 », « a2 » et « a3 » (effectif de chacun d'entre eux = n'/3)
- 2. Dans ce pôle chacun des stages dure 2 mois. Les étudiants sont répartis ainsi :

	Un service parmi	Aout-septembre	Octobre-novembre	Décembre-janvier
Site A	Neurologie Neurochirurgie MPR	a1	a2	a3
Site B	ORL Ophtalmologie Psychiatrie	a3	a1	a2
Site C	Rhumatologie Orthopédie	a2	a3	a1

Il s'agit ensuite de répartir les étudiants au sein des différents sites. Nous prendrons l'exemple du sous-groupe « a1 », exemple applicable de la même manière aux autres sous-groupes.

3. Répartition des étudiants au sein du site A :

 Les étudiants hiérarchisent leurs vœux parmi <u>neurologie</u>, <u>neurochirurgie</u>, <u>MPR</u> et sont affectés aux différents services en fonction des places disponibles dans les services, en suivant l'ordre <u>alphabétique</u>.

4. Répartition des étudiants au sein du site B :

 Les étudiants hiérarchisent leurs vœux parmi <u>ORL</u>, <u>ophtalmologie</u>, <u>psychiatrie</u> et sont affectés aux différents services en fonction des places disponibles dans les services, en suivant l'ordre anti-alphabétique.

5. Répartition des étudiants au sein du site C :

- Les étudiants hiérarchisent leurs vœux parmi <u>rhumatologie</u>, <u>orthopédie</u> et sont affectés aux différents services en fonction des places disponibles dans les services, en suivant un ordre un peu particulier.
- En effet, pour ce 3^{ème} choix, on commence au niveau de l'étudiant « médiane » du groupe « a1 », puis on prend le nom suivant dans un <u>ordre alternativement alphabétique puis anti-alphabétique</u>; (1 « en dessous », puis 1 « au dessus » dans la liste alphabétique).

Cahier des charges du logiciel

Le logiciel de choix devra donc :

- ✓ Respecter ces modalités d'attribution des stages
- ✓ Etre accessible aux étudiants (via une adresse url qui pourra leur être diffusée par la messagerie universitaire personnelle ?)
- ✓ Permettre un accès unique et personnel pour chaque étudiant (via un identifiant ?)
- ✓ Bien sûr, être accessible au bureau des stages afin qu'ils puissent en utiliser les données pour les afficher, les transmettre aux services hospitaliers etc...
- ✓ Pouvoir intégrer les redoublants dans la procédure
- ✓ A terme, l'objectif étant de généraliser ces choix dématérialisés à toutes les années d'externat, le logiciel devra avoir une « mémoire » des stages effectués par l'étudiant afin d'être capable de retracer son parcours au fil du temps et de vérifier qu'il a bien effectué les stages obligatoires (qui existent en 5^{ème} et 6^{ème} année)